

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE RISR

8 JUIN 2019 A AURIAC (Salle des classes vertes)

L'assemblée générale est ouverte à 10h15 par un mot de bienvenue de Mme la Présidente.

1°) Ordre du jour

- Point d'actualité sur le projet
- Rapport d'activité
- Bilan financier
- Projet d'activité
- Votes sur ces différents points
- Election du bureau
- Questions diverses

2°) Projet de STEP : où en sommes-nous ?

Le projet de P.P.E. (Programmation Pluriannuelle de l'Energie) rendu public récemment prévoit 1 à 2 GW de stockage par une ou des S.T.E.P. (Station de Transfert d'Energie par Pompage) sans préciser le type de S.T.E.P. envisagé (souterraine, maritime...). Malgré les demandes de nombreux élus et d'associations environnementales, aucune information sur les lieux d'implantation n'a été communiquée.

Pour le Préfet de Corrèze et le président du Conseil Départemental, le silence est toujours la même : « Redenat ? Je ne connais pas ! » nous rétorque le Préfet. « Il n'y a pas de projet de Redenat » nous répond Pascal Coste en réunion cantonale ! Pourtant EDF par la voix de son Directeur hydroélectricité réclame toujours à corps et à cri la possibilité de réaliser cet équipement

Le recours de l'association Sources et Rivières du Limousin contre le statut de projet d'intérêt public majeur du projet de S.T.E.P. de Redenat, auquel RISR et Corrèze Environnement étaient associées, a été rejeté ; ce statut, accordé en 2015 par le Préfet coordinateur du bassin Adour-Garonne, permet au projet de Redenat de déroger à toutes les lois et réglementation de protection de l'eau. Le recours de l'Etat a été très tardif et a pu nous faire croire que l'affaire était « gagnée ». A noter toutefois que le rapporteur public avait émis un avis défavorable au maintien à ce statut d'intérêt général majeur. Un recours contre cette décision du tribunal administratif de Toulouse ne semble pas être une bonne solution : en cas de nouvel échec, il créerait une jurisprudence très défavorable à la cause environnementale.

Le projet de Redenat est au croisement de nombreux intérêts (Voir schéma joint) et beaucoup d'acteurs plaident pour sa réalisation : les énergéticiens, les bétonniers, les turbiniers et maintenant les agriculteurs. Tous font du lobbying en ce sens auprès des cabinets ministériels et des parlementaires.

Et pourtant en modernisant les turbines des barrages et STEPs existants, on trouverait facilement les 1 à 2 GW de puissance prévus dans la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE 2019-2028) sous forme de nouveaux équipements et qui pourraient bien être envisagé à Redenat.

Bien évidemment, ce projet a un aspect financier indéniable lié au prix du KWH (Kilowatts Heure), celui-ci pouvant atteindre 3000,00 € à certains moments et avoir un prix négatif à d'autres moments : à terme, un parfait outil spéculatif pour qui en détiendrait la concession...

A l'issue de cette présentation, un débat s'engage avec la salle :

- Suite aux élections européennes, il faudrait contacter les élus Europe Ecologie Les Verts afin de les informer de ce projet et des raisons de notre opposition ;

- Une rencontre a eu lieu avec des pro-projets (CGT Energie pour la plupart) et l'argument avancé réside uniquement dans le fait que Redenat pourrait sauver du black out.
- Il faut promouvoir une défense environnementale autour de ce projet.

3°) Activités de l'association durant l'année écoulée

- Participation aux Assises de l'eau et Forum de l'eau (lieu essentiel pour avoir des infos et faire valoir le point de vue de l'association)

Face au constat de la déficit hydrique de la Dordogne, les seuls qui semblent s'adapter ce sont les viticulteurs qui cherchent de nouveaux cépages plus adaptés à cette nouvelle situation.

- Participation aux Ateliers Dordogne 2050 organisés par EPIDOR ;
- Participation aux Assises de l'éducation à l'environnement ;
- Participation aux réunions publiques du S.C.O.T. (Schéma de cohérence territoriale) de la Communauté de Communes de Xaintrie Val'Dordogne où il a été dit que si l'éolien était mentionné comme sujet faisant débat sur le territoire, la STEP de Redenat devait apparaître également comme projet suscitant de l'opposition.

A noter qu'EPIDOR a lancé un atlas de la biodiversité communale (4 communes ont été choisies sur la Dordogne dont Argentat).

- Participation à la réunion du grand débat à Argentat
- Projection film débat « La bataille des eaux noires » avec Peuples et Cultures au café du Tilleul à St Martin la Méanne.

Régulièrement, l'aspect de l'emploi est mis en avant pour défendre le projet de Redenat. Il suffit de faire quelques recherches sur Internet concernant la S.T.E.P. de Nant de Drance en Suisse pour se faire une idée plus précise de cet argument (nombre et origine des ouvriers, hébergements...).

4°) Les projets pour 2019

- ⇒ Dans la perspective des municipales, proposer d'intervenir devant les conseils municipaux avec des habitants de la commune ou pour le moins rencontrer les maires sur l'ensemble de la Communauté de communes Xaintrie Val'Dordogne ;
- ⇒ Informer les présidents des Conseils Départementaux de Dordogne et Gironde du projet ;
- ⇒ Informer les nouveaux élus Europe Ecologie Les Verts ;
- ⇒ Construire un dossier sur Redenat autant pour les politiques que pour les médias à distribuer le plus largement possible ;
- ⇒ Créer et animer une page Facebook ;
- ⇒ Voir des panneaux affichage « ICI COMMENCE LA MER ! » avec l'adresse du site ;
- ⇒ Faire une réunion d'information cet été ?

5°) Bilan financier

Report de l'année précédente : 573.03 €

Au débit :

Assurance 145.58 €

Adhésion à l'association Sources et rivières du Limousin

50,00 € pour 2017

60,00 € pour 2018

Adhésion à Corrèze Environnement	
	60,00 €
Frais bancaire	
	4.50 €
Organisation de l'AG 2018	
	20,00 €
Frais divers	11,45 €
Imprimerie	93,00 €
Total	444,53 €

Au crédit :

Cotisations et dons

555.54 € en chèques

255,00 € en espèces

Dont 300.00 € de don

Solde au 31/12/2018 : 939.04 €

6°) Votes

- ⇒ Rapport moral : adopté à l'unanimité
- ⇒ Quitus au trésorier : idem
- ⇒ Bilan financier : idem

7°) Election du bureau

Les candidats suivants sont élus à l'unanimité :

- Présidente : Annick Bénazech
- Vice-présidents : Dominique Mas
Elisabeth Bonnet
- Trésorier : Alain Brogniart
- Secrétariat : Rachel Brogniart
- Membres : Jacques Blet
Josiane Gane
Danièle Delez
Marie Ange Mas

8°) Questions diverses

- Il faut poursuivre la réflexion sur le nom de l'association afin de faire paraître le lien avec la Dordogne et le fait que nous sommes opposés au projet. De même, il serait utile de rédiger une charte de l'association et d'envisager un nouveau logo.
- L'assemblée générale décide de reconduire une journée d'information et de réflexion sur le site de Redenat le dimanche 11 aout 2019.

L'assemblée générale ordinaire 2019 de l'association RISR est clôturée à 12h30.

Loi de la transition énergétique pour la croissance verte

- ⇒ Concession des barrages : où va-t-on ?
- ⇒ Alors que la France est déjà le premier pays européen exportateur d'électricité, la Programmation pluriannuelle de l'énergie prévoit la multiplication par trois de nos exportations d'électricité. Pourquoi ? Grâce aux STEP ?
- ⇒ Instrumentalisation de la STEP comme investissement justifiant la prolongation de la concession d'un opérateur historique sans avoir réexaminée sa pertinence énergétique présente et future et pris la mesure de la totalité des impacts écologiques

Problématique de l'eau

Un déficit important en eau qui conduit certains à envisager les STEP(s) comme des réserves d'eau. Mais quid de l'évaporation beaucoup plus importante si on stocke l'eau à ciel ouvert ! Par ailleurs la séquestration de l'eau à l'amont ne peut qu'engendrer la pénurie à l'aval...

Le cadre européen

- ⇒ L'Europe exige un cadre concurrentiel pour la production d'électricité (option purement idéologique)
- ⇒ Construction d'un marché européen par l'interconnexion des pays européens

**LA
STEP DE
REDENAT
À LA CROISEE
DE
BEAUCOUP
D'INTERETS**

TURPE

Tarif d'Utilisation des Réseaux Publics d'Électricité

Rémunération des gestionnaires du réseau (peut représenter jusqu'à 46% de la facture d'électricité). Les opérateurs de STEP ont déjà obtenu 30% d'exonération de TURPE et demande des exonérations ou aides supplémentaires pour accéder dès aujourd'hui à la rentabilité : en tant que consommateur on paie l'équipement et en tant que contribuable, on assure la rentabilité !

Enjeux industriels et financiers

- Représentés par EDF, des opérateurs européens et extra-européens mais aussi des entreprises de TP, des turbinières, etc.
- ⇒ Investissement financier important éventuellement en lien avec les concessions
 - ⇒ Alors que les STEP sont toujours déclarées non rentables, il est vital pour les opérateurs industriels et les politiques de faire croire que les STEP sont des outils écologiques